



DOSSIER DE PRESSE

La Campagne Display®

La Campagne Display® en bref

Depuis 2004, la Campagne Display® aide les municipalités à susciter l'adhésion des habitants et à accroître les atouts environnementaux liés à une meilleure gestion de leurs bâtiments publics.

Son succès réside dans sa dimension fortement axée sur la communication. La Campagne Display® est portée par des centaines de participants dans toute l'Europe. Cette campagne, coordonnée par le réseau de villes Energie-Cités, est cofinancée par la Commission Européenne.

Dans tous les bâtiments municipaux européens, des comportements inadaptés sont responsables d'un important gaspillage d'eau et d'énergie. La plupart du temps, cette situation trouve ses racines dans deux problèmes essentiels : une mauvaise gestion de l'énergie par les municipalités d'une part et d'autre part, de mauvaises habitudes en matière de consommation d'énergie de la part des usagers. La Campagne européenne Display entend promouvoir l'efficacité énergétique en remédiant à ces deux problèmes, avec la directive européenne en toile de fond.

La campagne Display vise à encourager les villes européennes à afficher publiquement la performance de leurs bâtiments en matière de consommation d'énergie et d'eau et d'émissions de CO₂. Sur la période 2008-2010, Display® entend privilégier trois domaines d'action :

- Plus grande visibilité et qualité des campagnes de communication locales en Europe



- Coordination des clubs d'utilisateurs locaux, nationaux et européen afin de promouvoir la dissémination des bonnes pratiques,
- Adaptation de l'outil de calcul existant aux dispositifs législatifs nationaux.

La Campagne figure également au nombre des outils pratiques qui peuvent aider les collectivités locales à **dépasser les objectifs climatiques et énergétiques européens, à savoir les « 3 x 20 »**, et notamment celui portant sur l'augmentation de 20 % de l'efficacité énergétique. Display doit faire partie des principales actions de communication et de suivi inscrites à votre plan d'action pour l'énergie durable établi dans le cadre de la **Convention des Maires** : www.eumayors.eu.

Le prix Display « Towards Class A »

Chaque année, le prix Display TCA récompense la municipalité dont le concept de communication sur la performance énergétique de ses bâtiments a été jugé le plus intéressant et le plus dynamique. L'édition 2009 offre une nouveauté, à savoir que TOUTES les municipalités et collectivités locales européennes peuvent désormais y participer, qu'elles soient membres ou non de la Campagne Display®.

Un jury d'experts indépendants attribue les prix sur la base des critères d'évaluation suivants : visibilité, participation du public, diversité, qualité, innovation, intégration et reproductibilité.



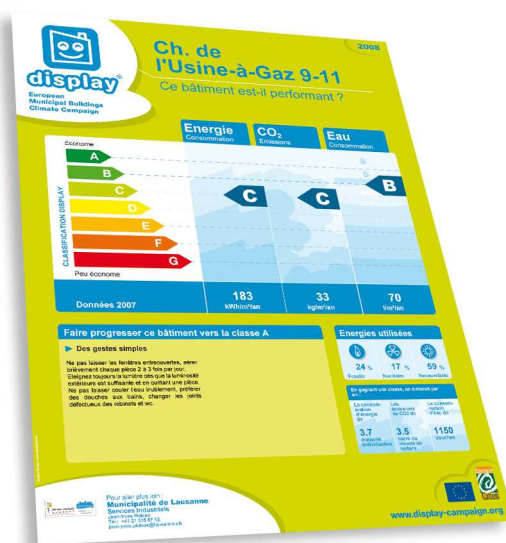
Qu'est-ce que Display exactement ?

Display® est avant tout un outil de calcul sur Internet permettant d'évaluer la performance énergétique d'un bâtiment. Les résultats obtenus servent à éditer un poster, disponible en 25 langues européennes. Le poster a été élaboré et conçu sur le modèle de l'étiquette énergie bien connue en Europe et utilisée pour les appareils électroménagers. Bien sûr, la classification a été adaptée pour rendre compte de la performance énergétique des bâtiments et comprend plusieurs classes, de A à G, décrivant :

- La consommation totale d'énergie primaire,
- Les émissions de gaz à effet de serre associées, exprimées en équivalents CO₂,
- La consommation d'eau.

Les calculs sont effectués automatiquement par l'outil de calcul Display sur la base des données qui ont été entrées en ligne par le *responsable énergie*.

Display : un outil de communication





Le poster est affiché dans les bâtiments des participants, qui peuvent être des municipalités, mais également des organismes privés. Le poster permet de visualiser les efforts entrepris par les participants pour améliorer l'efficacité énergétique et décrit leurs contributions en termes de solutions techniques prévues ou déjà réalisées.

Cependant, Display n'est pas seulement un outil permettant aux responsables énergie d'évaluer la consommation énergétique des bâtiments municipaux, c'est également et surtout un outil d'information à l'attention des usagers de ces bâtiments. Tout usager devrait être informé, de manière simple, sur la performance énergétique des bâtiments qu'il fréquente, connaître les engagements pris par sa municipalité ou son entreprise et être sensibilisé aux problèmes énergétiques. Par ailleurs, en proposant des gestes simples, le poster Display encourage et incite les usagers à changer leurs habitudes énergétiques, à réduire leur consommation d'énergie, et donc à améliorer la classification du bâtiment.

Bien sûr, le poster seul ne peut suffire. Dans chaque ville participante, il doit être accompagné d'actions de sensibilisation spécifiques comme les journées énergie Display, les bulletins d'information énergie, ou autres actions de communication similaires.

En affichant publiquement et en communiquant sur leurs consommations d'énergie et leurs émissions, les municipalités font plus que faire preuve de responsabilité environnementale. Elles font également un grand pas en avant vers un développement urbain plus durable.



Quels sont les avantages pour les participants :

- Entreprendre une action concrète et visible en lien avec les objectifs énergétiques européens, les 3x20
- Sensibiliser les usagers et les gestionnaires du bâtiment
- Encourager les citoyens à adopter un comportement plus respectueux de l'environnement en montrant l'exemple
- Evaluer quantitativement la politique d'un organisme
- Réaliser des économies financières en identifiant les bâtiments les moins performants
- Simuler l'impact des mesures d'amélioration
- Echanger des expériences avec d'autres collectivités locales / organisations
- Bénéficier d'outils et de supports de communication ciblés et adaptés
- Promouvoir une image positive et dynamique de leur organisation

Display : un outil de suivi, de simulation et de comparaison...

Le système offrant la possibilité d'entrer les données d'un bâtiment sur plusieurs années, Display® peut tout à fait être utilisé comme **outil de suivi**, bien que rien ne remplace un véritable système de gestion de l'énergie pour ce qui est du suivi d'un parc de bâtiments municipaux.

Display® peut également être utilisé pour comparer la performance énergétique d'un bâtiment à la performance à laquelle il pourrait prétendre si des améliorations étaient apportées. Cette **simulation** disponible sur la version DEMO de l'outil de calcul est intéressante car elle permet de visualiser graphiquement l'impact des investissements sur la classification énergétique (de A à G) du bâtiment.



Il est également possible de **comparer** la performance énergétique de plusieurs bâtiments appartenant au même patrimoine municipal ou à des villes situées dans des zones climatiques comparables. Il s'agit ici d'une **incitation à progresser à son propre rythme**, la marge de progression étant égale à l'écart entre la classification actuelle du bâtiment et la « Classe A ».

Pour en savoir plus sur les Exemples à suivre ou si vous souhaitez télécharger des documents d'information complémentaires :

www.display-campaign.org

Contact : Ian Turner, www.energie-cites.eu/ian, Tél. : 0033 381 65 93



La Directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments et la Campagne Display

La Campagne Display est étroitement liée à la Directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments (DPEB) adoptée en décembre 2002 (Directive 2002/91/CE). Cette directive impose aux Etats Membres de prendre des mesures visant à économiser l'énergie au moyen d'un système cohérent de certification des bâtiments. Display a été lancé en vue d'anticiper l'entrée en vigueur de la directive, offrant ainsi aux municipalités européennes la possibilité de prendre une longueur d'avance dans sa mise en oeuvre.

Bien que l'application de cette directive ne soit pas encore effective dans la plupart des Etats Membres, la Commission considère qu'il est possible d'en renforcer l'efficacité et l'impact. C'est pourquoi une proposition d'adaptation de la DPEB a été publiée le 13 novembre 2008. Il est proposé d'étendre le champ d'application de la directive, tous les bâtiments existants faisant l'objet de rénovations devant satisfaire à certains niveaux d'efficacité énergétique, et non plus seulement ceux de plus de 1 000 m² comme dans la réglementation actuelle. Une proposition en particulier retiendra l'attention des membres de la campagne Display® : les bâtiments dont plus de 250 m² de surface utile sont occupés par des collectivités publiques devront produire un certificat au 31 décembre 2010. »

« Display offrant la possibilité d'éditer des posters pour tous types de bâtiments, les collectivités qui ont choisi d'éditer des posters pour l'ensemble de leurs bâtiments publics seront heureuses d'apprendre qu'elles ont pris une longueur d'avance » indique Ian Turner, responsable du projet Display à Energie-Cités. Il est également proposé aux Etats Membres d'élaborer des plans visant à augmenter le nombre de



bâtiments à faible ou sans consommation d'énergie et émettant peu ou pas d'émissions de carbone, comme les maisons passives par exemple. Le secteur public se doit en effet de montrer l'exemple en investissant dans de telles constructions.

Opinion d'Energie-Cités concernant la proposition d'adaptation de la directive :

www.energie-cites.eu/-Les-avis-

Pour en savoir plus sur la directive :

http://ec.europa.eu/energy/strategies/2008/doc/2008_11_ser2/buildings_directive_proposal.pdf

Plate-forme d'information sur la DPEB :

www.buildingsplatform.eu

Que fait Energie-Cités ?

Près de 20 ans d'expérience dans les affaires européennes



● Individual Members of Energie-Cités
● Collective Members of Energie-Cités

Energie-Cités a été créée en 1990 en tant qu'association de collectivités locales européennes à but non lucratif. Elle a pour but de promouvoir une politique énergétique durable ainsi que l'échange d'expériences et de savoir-faire entre les membres. L'association représente aujourd'hui environ 1 000 membres de 26 pays, dont près de 200 ont adhéré individuellement à Energie-Cités.

Les membres d'Energie-Cités sont :

- Des collectivités locales
- Des structures intercommunales ou des groupements de municipalités
- Des agences locales de l'énergie
- Des compagnies municipales



Les principaux objectifs de l'association

Energie-Cités agit pour l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et décentralisées, avec trois objectifs prioritaires :

- Renforcer votre rôle et vos compétences dans le domaine de l'énergie durable,
- Représenter vos intérêts et peser sur la politique et les propositions des institutions de l'Union Européenne dans les domaines de l'énergie, de la protection de l'environnement et des politiques urbaines,
- Développer et promouvoir vos initiatives par des échanges d'expériences, des transferts de savoir-faire et le montage de projets communs.

Energie-Cités a développé une **expertise à la fois au niveau politique et au niveau opérationnel** dans sa sphère d'activité, et est aujourd'hui reconnue comme partenaire incontournable par un nombre croissant d'organismes. Sa coopération avec les institutions de l'UE depuis sa création a permis à Energie-Cités d'acquérir une connaissance solide des mécanismes communautaires. C'est pourquoi Energie-Cités a été choisi par la Commission Européenne pour conduire le Secrétariat de la Convention des Maires en collaboration avec le CCRE, Climate Alliance, Eurocities, Fedarene et Pracsis. (www.eumayors.eu).

Une expertise pluridisciplinaire et un Conseil d'Administration vraiment européen

Le réseau est animé par une équipe de 16 personnes de 7 nationalités différentes et présentant des compétences multidisciplinaires dans les domaines de l'énergie, de l'environnement, la géographie, l'administration publique, l'économie, la sociologie, la logistique, la communication, la documentation et l'information.

L'équipe est répartie entre Besançon (bureau principal) Bruxelles, Paris et Fribourg-en-Brisgau. Actuellement, la

présidence d'Energie-Cités est assurée par la Ville de Heidelberg (DE). Le Conseil d'Administration est composé de 11 collectivités locales situées dans 11 pays différents.

Grâce au réseau, les membres d'Energie-Cités peuvent :

- Découvrir de nouvelles pratiques et élargir leurs partenariats avec d'autres collectivités locales
- Donner leur opinion sur des propositions de la Communauté Européenne et les futures orientations politiques
- Participer à des projets soutenus par la Commission Européenne (près de 400 municipalités ont participé à divers projets destinés à améliorer leur efficacité énergétique)
- Disséminer des informations sur leur municipalité à un niveau international
- Bénéficier de services exclusifs : assistance individuelle à la préparation de projets, informations spécifiques ou d'ordre plus général sur demande, organisation de voyages d'études, conférences, etc.

Les membres d'Energie-Cités s'engagent à



- Intégrer l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la planification urbaine durable dans leurs politiques locales



- Mettre en place sur leur territoire des initiatives et actions visant à atteindre les objectifs européens, les « 3 x 20 »
- Donner leur opinion sur des décisions européennes (lors des processus de consultation, etc.)
- Partager leurs expériences, idées et informations avec le réseau
- Informer leur contact personnel à Energie-Cités sur l'avancée de leurs initiatives et projets locaux en envoyant des descriptions résumées de leurs projets, des photos, des communiqués de presse, etc.
- Apporter un soutien à d'autres membres sur demande,
- Promouvoir leur adhésion à Energie-Cités à chaque fois qu'ils communiquent sur leurs activités dans le domaine de l'énergie durable
- Participer au Rendez-vous annuel d'Energie-Cités et à l'Assemblée Générale Annuelle

Energie-Cités est à l'origine d'une multitude d'initiatives européennes

Outre la Campagne Display, Energie-Cités coordonne un grand nombre d'initiatives et de projets pour les collectivités locales des Etats Membres de l'UE et des pays candidats, dont :



MODEL : ce projet vise à **aider les collectivités locales à devenir des modèles à la fois pour leurs citoyens** et pour d'autres municipalités européennes. Son objectif principal est d'améliorer les capacités pratiques des collectivités locales et/ou agences locales de l'énergie des dix Nouveaux Etats Membres plus la Croatie afin de mieux gérer les questions d'énergie tant au niveau individuel (municipalités) que collectif (réseaux nationaux ou embryons de réseaux).

www.energymodel.eu



IMAGINE : en 2006, Energie-Cités lançait l'initiative « IMAGINE le futur énergétique de nos cités » pour aider les collectivités locales à préparer leur avenir. Cette initiative associe prospective et actions de terrain et comprend un séminaire annuel ainsi qu'une exposition présentant 16 villes et régions européennes pionnières dans le domaine de la planification urbaine durable.

www.imagineyourenergyfuture.eu

**Pour en savoir plus sur les autres initiatives et projets
d'Energie-Cités :**

www.energie-cites.eu/-Projects-

www.energie-cites.eu

Miriam Eisermann
Chargée de communication

www.energie-cites.eu/miriam

0033 381 65 36 82



Secrétariat d'Energie-Cités

| 2, chemin de Palente | F-25000 Besançon

Energie-Cités à Bruxelles

| 1, square de Meêus | B – 1000 Brussels